



FORMATION 2023 DU CRGE OCCITANIE

Les bases du droit du travail

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

PUBLIC VISÉ

Les dirigeants et animateurs de groupements d'employeurs de la Région Occitanie (Président, directeur, responsable, animateur, secrétaire ...) et leurs adhérents.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etablir un contrat de travail en GE ;
- Appliquer les règles de mobilité en GE ;
- Appliquer l'égalité de traitement en GE ;
- Calculer ses effectifs pour gérer ses déclarations sociales.

PROGRAMME

- 1 - Formaliser le contrat de travail :
 - Le montage contractuel :
 - L'embauche en CDD ;
 - L'embauche en CDI.
- 2 - La mobilité en GE :
 - L'organisation contractuelle de la mobilité ;
 - La gestion des différents temps de trajet.
- 3 - Egalité de traitement :
 - Le principe général ;
 - Déclinaison aux salariés embauchés en GE.
- 4 - Le décompte des effectifs et les obligations associées:
 - Les principes posés par la Loi Travail du 8 août 2016 ;
 - Conséquences en matière de représentation du personne.

MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation [en cliquant ici](#).

La formation se tiendra dans nos locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite,
41 rue Yves Montand 34080 **MONTPELLIER**

DATE ET DURÉE

La formation se tiendra le **mardi 19 septembre 2023 de 9h à 17h00**. Elle est menée sur **une durée de 7h**.

Le **coût de la formation** s'élève à : **700 € HT/TTC** pour les salariés, **280 € HT/TTC** pour les bénévoles associatifs.

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

OUTILS D'EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Auto-évaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

ACCESSIBILITÉ

En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

METHODE

- Apports théoriques et pratiques via le témoignage de GE ;
- Mises en situation, jeux de rôle et retour du groupe (implication active) ;
- Accompagnement des bénéficiaires de la formation sur site, retours d'expériences ;
- Management de projets.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervenants : Intervenant : Diane GRELLET (MALLET), Avocate au cabinet d'avocat LIVELY. Une salle de réunion, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un paperboard.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

N° Agrément de formation : 76110147311

N° SIRET : 50861831100049

N° Tel : 06 33 52 15 59

CODE APE : 7830Z

Adresse du siège social : VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



PRÉREQUIS

Aucun.